

<http://eps.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1485>



# Comment gérer votre section sportive scolaire

- Sport et...

- Les Sections Sportives Scolaires



Date de mise en ligne : lundi 17 septembre 2018

---

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

---

**Cet article à pour vocation de vous fournir les informations nécessaires à la bonne gestion de votre section sportive scolaire.**

Votre établissement accueille une ou plusieurs sections sportives scolaires.

Vous serez sollicité par courriel pour répondre à une enquête en ligne ce qui va constituer le bilan du fonctionnement de votre section sportive.

Ce bilan intermédiaire de votre ou vos sections sportives est obligatoire car il permet au comité de pilotage académique qui se réunit au mois de décembre de statuer sur chaque section sportive.

Dans un premier temps, vous devez remplir le document Word (liste des élèves) envoyé dans une courriel distinct. Attention, si votre établissement gère plusieurs sections, il faudra dupliquer ce document afin que chaque section sportive dispose de son propre document.

<dl class='spip\_document\_3108 spip\_documents spip\_documents\_left' style='float:left;'> <a href='http://eps.enseigne.ac-lyon.fr/spip/IMG/doc/doc\_gestionsss18.doc' title='Word - 84 ko' type="application/msword">



Ce document Word est à remplir au format numérique (Word, ODT) et devra être déposé via le questionnaire en ligne lors de la dernière question.

Si vous ne parvenez pas à effectuer cette opération, vous pouvez retourner ce document par courriel au conseiller pédagogique de votre département.

Chaque section sportive reçoit un courriel spécifique et celui-ci contient un lien unique pour répondre au questionnaire de la section sportive concernée. Si par exemple, votre établissement accueille deux sections sportives, vous recevrez deux courriels avec deux liens distincts pour répondre aux deux questionnaires en ligne. Pour chaque questionnaire, vous devrez joindre le document Word qui est lié à la section sportive correspondante. Il est indispensable de répondre à ce questionnaire pour **demander le renouvellement de la section sportive ou bien confirmer officiellement sa fermeture**.

La date limite pour répondre au questionnaire bilan intermédiaire des sections sportives scolaires a été fixée au **12 octobre 2018**.

**Rappel :** Les conventions (document papier) de partenariat unissant la section sportive scolaire et une fédération sportive nationale ou une de ses structures déconcentrées ayant été éventuellement mises à jour doivent être transmises directement au conseiller pédagogique de votre département au plus vite.

<dl class='spip\_document\_3124 spip\_documents spip\_documents\_left' style='float:left;'> <a

<http://eps.enseigne.ac-lyon.fr/spip/IMG/doc/modeleurleconventionsectionssportivesscolaires-2018.doc>  
title='Word - 129.5 ko' type="application/msword">



**Modèle convention 2018**